

Nîmes, le 26 FEV. 2021

Madame Carole DELGA Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée Hôtel de Région Montpellier 201 avenue de la Pompignane 34064 Montpellier cedex 02

Vos réf.: CB/02.21

DENIS BOUAD

Madame la Présidente,

SENATEUR DU GARD En décembre 2020, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée s'est déclarée favorable à la création d'une association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional des Garrigues à la condition que celui-ci soit sollicité par les élus locaux.

Membre de la Commission des Affaires Economiques A ce jour, une grande majorité des communes concernées par le projet de Parc Naturel Régional ont exprimé par délibération un avis favorable à la création d'une association de préfiguration.

La responsabilité de la création de la charte du Parc incombant à la Région, votre intervention semble aujourd'hui nécessaire pour que l'association de préfiguration puisse s'installer.

Par ce courrier, je tiens à vous faire part à nouveau de mon soutien au projet de Parc Naturel Régional qui me semble une opportunité environnementale, économique et touristique pour ce territoire.

Par ailleurs, il me semble essentiel que la période de préfiguration qui pourrait débuter prochainement permette de définir le futur Parc Naturel Régional comme un outil de co-construction mais aussi de mutualisation entre les structures existantes et d'ores et déjà engagées dans le développement de projets de territoire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

DENIS BOUAD